

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 8

Rubrik: Institutions auxiliaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur demande du Service fédéral d'hygiène, la Croix-Rouge suisse a délégué récemment en Algérie quatre infirmières diplômées qui déploieront leur activité dans deux hôpitaux du pays. Cette mission a été préparée en collaboration par le Service fédéral d'hygiène, l'Organisation mondiale de la Santé et le ministère algérien de la Santé. Ces infirmières travailleront toujours en équipes de deux.

Tout en conseillant et secondant des infirmières-chefs algériennes, elles participeront à l'organisation de divers services hospitaliers et s'efforceront d'améliorer et de développer encore sur le plan général le niveau des soins infirmiers et la formation des élèves.

Parties dans le courant du mois de novembre, les quatre infirmières engagées dans le cadre de cette action demeureront un an au moins en Algérie. Elles travailleront en étroite collaboration avec les services de l'OMS qui de son côté a introduit dernièrement en Algérie des cours de brève durée à l'intention de personnel infirmier occupant des postes dirigeants mais dont la préparation professionnelle n'est pas encore absolument suffisante.

Les frais de cette mission sont couverts par un crédit accordé par le service de la coopération technique et le service des Organisations internationales du Département politique fédéral.

La *Commission des soins infirmiers* s'est réunie en séance plénière le 30 octobre 1963 en vue de traiter divers problèmes d'actualité.

Par ailleurs, la *23e Conférence des Ecoles d'infirmières reconnues* a eu lieu à Berne le 13 novembre 1963. De nombreux participants ont assisté à cette rencontre dont le thème principal se rapportait aux « infections hospitalières ». Il fut présenté par le Dr H. Reber de Bâle et par Mlle M. Zihlmann, monitrice à l'Ecole d'infirmières de l'hôpital des Bourgeois de Bâle. Cet établissement avait en outre mis fort aimablement à disposition du matériel de démonstration qui fut exposé à l'Hôpital de l'Isle où les participants à la 23e Conférence se rendirent en cours de séance.

Auxiliaires-hospitalières

Ces derniers mois, plusieurs sections, notamment celles de Lugano, de Bâle-Campagne, de Oberaargau, de Glaris, des Grisons et de Zoug, ont introduit nouvellement des cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge à leur programme d'activité ce qui porte à 19 le nombre des sections de la Croix-Rouge suisse qui participent sur le plan local à la formation de ces collaboratrices bénévoles dont le concours se révèle de plus en plus utile.

SERVICE CROIX-ROUGE

Visites de recrutement

78 candidates au Service de la Croix-Rouge se sont présentées aux trois visites sanitaires de recrutement qui ont eu lieu le 1er octobre, à Zurich, le 31 octobre à Bâle et le 5 novembre à St-Gall et ont été déclarées aptes au service. Il s'agit d'une doctoresse, de 12 infirmières psychiatriques, de 17 spécialistes, de 14 aides-soignantes et de 9 éclaireuses.

Cours de complément

Plusieurs colonnes Croix-Rouge et détachements d'hôpital de la Croix-Rouge ont participé au mois d'octobre dernier aux cours de répétition organisés dans les ESM 32 et 33.

Une partie de ces formations Croix-Rouge ont pris part au grand défilé militaire de Dübendorf, le 17 octobre.

INSTITUTIONS AUXILIAIRES

Société suisse de sauvetage

Dans sa séance du 31 octobre 1963, le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse, après avoir examiné la requête qui lui était présentée par la Société suisse de sauvetage a décidé d'admettre celle-ci en qualité de

cinquième institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse. Le projet de la Convention qui devra lier les deux organisations a été soumis pour approbation au Conseil fédéral.